

# Préservation génétique des prairies locales et récolte de graines par brossage



## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Depuis le printemps 2020

### BUDGET

3 500 €/an

### PARTENAIRES

Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA)

### DOMAINE D'ACTION

Génie écologique

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel (terrestre)

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Périmètre de la ville de Saintes

## PILOTE

**Ville de Saintes**  
**Direction du Cadre de vie**  
**Hôtel de ville – Square André Maudet**  
**17100 SAINTES**  
05 46 92 34 45  
[www.ville-saintes.fr](http://www.ville-saintes.fr)



**Emmanuel MALARET**  
**Chargé de mission Paysage & Biodiversité**  
06 42 81 82 67  
[e.malaret@ville-saintes.fr](mailto:e.malaret@ville-saintes.fr)

**Benjamin POTEAU**  
**Directeur du patrimoine et du cadre de vie**  
07 87 08 98 23  
[b.poteau@ville-saintes.fr](mailto:b.poteau@ville-saintes.fr)

**Frédéric JUILLET**  
**Responsable du service Espaces Verts**  
06 85 19 48 49  
[f.juillet@ville-saintes.fr](mailto:f.juillet@ville-saintes.fr)

Dans le cadre des projets de renaturation, les services techniques de la ville de Saintes étaient confrontés à un manque de transparence quant à la traçabilité des graines fournies par les grainetiers industriels et disposaient de terre végétale de provenance assez floue souvent porteuse de plantes exogènes. Afin de limiter la pollution génétique des espaces de nature par des essences végétales non-indigènes et favoriser la dissémination d'une flore spontanée issue de son territoire, la ville de Saintes a établi un partenariat étroit avec le CEN NA dans le cadre du dispositif PICTAGRAINE. Ce processus de récolte fonctionne par brossage des plantes sans couper l'herbe et en protégeant les insectes. Ainsi, en brossant et en semant de la graine issue de ses propres prairies, la ville participe activement à la préservation génétique de sa flore locale et à la biodiversité faunistique qui lui est associée.

Une première expérimentation de semis, au lieu-dit Lucérat, fut menée sur une parcelle fortement dégradée par de lourds travaux d'assainissement. Le substrat étant composé de marnes denses tassées par des semaines de travaux et de zones de calcaires compactées, un semis direct n'était en aucun cas envisageable ; le passage d'engins de travail de sol était par ailleurs rendu délicat par la présence de nombreux polluants métalliques. Il a donc été convenu que le semis interviendrait, après nettoyage des éléments polluants, sur trois types de substrats de substitution en fonction des caractéristiques et de l'état des lieux :

- Les zones où la végétation spontanée s'était développée ont été fauchées, l'herbe coupée est restée couchée en place. Le semis s'est alors effectué en « semis sous couvert ».
- Les zones les plus marneuses ont reçu un épandage de foin provenant des prairies voisines et le semis s'est opéré directement sur ce foin.
- La circulation en calcaire compactée a reçu une forte épaisseur (15 à 20 cm) de bois raméal fragmenté (BRF) puis un semis direct.

Suite à cette opération expérimentale, la ville a entrepris des actions de brossage sur des parcelles prairiales préalablement identifiées sur la base d'un inventaire botanique établi par le CEN. Dès la seconde année de brossage, trois grands milieux ont été ciblés : les prairies humides, les prairies mésophiles, les prairies sèches calcicoles. Les services techniques disposent aujourd'hui d'un stock de mélange prairial sourcé et classifié qu'ils remobilisent selon les circonstances.

Depuis 2022, la ville s'est engagée dans un vaste programme de désimperméabilisation de trottoirs. Ces espaces décrouvés et décompactés sont dans certains cas végétalisés par des mélanges de graines issus du brossage des parcelles mésophiles du territoire communal. Ils peuvent le cas échéant, dans des quartiers plus résidentiels, être enrichis par des graines de fleurs sauvages messicoles locales (zone grand sud-ouest).





## RÉSULTATS OBTENUS

En ce qui concerne la parcelle expérimentale de Lucérat ayant servi d'ancrage à toute la démarche de renaturation à base de flore issue du territoire, les premiers inventaires post-semis montrent un taux de levée d'environ 60%. La végétation pionnière s'est logiquement développée sur les zones ayant bénéficié d'un semis sous-couvert. Le semis sur foin est une belle réussite avec une levée dense et homogène. Seule la partie concernée par l'étalement de BRF est considérée comme un échec. Cela s'explique principalement par le manque de fraîcheur des matériaux apportés. La décomposition de la lignine issue d'un BRF plus frais aurait permis l'établissement de basidiomycètes et l'installation d'un écosystème pédologique plus équilibré. Il est à noter le développe-

ment récent d'une espèce d'intérêt patrimonial (plus de 20 pieds) inexistante jusqu'alors : La Bartisie visqueuse (*Parentucellia viscosa*), une espèce des zones méso-hygrophiles oligotrophes.

Quantitativement, le broissage des prairies est assez disparate en fonction des typologies de milieux mais il peut se situer dans une fourchette comprise entre 10 et 15 kg/ha.

Il est encore trop tôt pour analyser la réussite des semis réalisés sur les trottoirs désimperméabilisés et plus encore dans le cas des mélanges graines de broissage / graines de messicoles externes.



## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES & SOLUTIONS APPORTÉES

La parcelle expérimentale étant située à l'écart du fonctionnement de la cité, elle ne subit pas de pression particulière. Elle est de plus protégée par la proximité du champ de captage d'eau potable. Néanmoins, même si les premiers résultats sont encourageants, quelques interventions annuelles restent essentielles pour éliminer manuellement les pieds de *Buddleias davidii* avant leur montée en graines ainsi que les ligneux des abords, principalement *Robinia pseudoacacia*, qui auront une tendance trop forte à ombrager le site. Désormais, l'unique difficulté de cette démarche est de définir le degré interventionniste à y apporter. La dynamique du milieu est telle que l'on serait tenté d'y octroyer une libre évolution. Après 2 années de végétation, une fauche avec exportation a été effectuée afin de conserver un stade d'évolution herbacée propice à l'épanouissement de la biodiversité. Les abords actuellement au stade de la friche armée resteront, quant à eux, libres de leur évolution spontanée et constituent d'ores-et-déjà de remarquables corridors écologiques menant à la vallée de la Charente.

La thématique du broissage est plus complexe. Selon les milieux ciblés et les conditions météo de la saison, les graminées n'atteignent pas un seuil de maturité au même moment. Il serait donc nécessaire de pouvoir broser les prairies en programmant les interventions en fonction des fenaisons. Or, principalement pour des raisons budgétaires et de disponibilité des intervenants, la prestation est à ce jour réalisée sur une à deux journées, limitant de ce fait la totale efficacité de la récolte selon les années. Par ailleurs, le stock conservé à ce jour couvre largement les besoins du service et certains cortèges ont peu d'occasion d'être valorisés dans les actions municipales. Un échange de graines s'est alors opéré avec le CEN en fonction des besoins de chacun des partenaires mais cela interroge malgré tout le périmètre du dispositif. Un raisonnement à l'échelle infra-communautaire ne serait-il pas judicieux tant dans le patrimoine prairial à broser que dans la redistribution de la ressource qui en découle ? À ce jour, l'emploi de graines sauvages issues du broissage dans les actions de végétalisation urbaine est encore trop

jeune pour présenter des résultats quantitatifs et qualitatifs permettant d'étendre les partenariats mitoyens, mais cela constitue néanmoins une direction envisageable et souhaitable pour les années futures.

## PERSPECTIVES ENVISAGÉES

À l'heure où le programme 2023 de végétalisation de trottoirs est en cours de rédaction, il convient de s'interroger sur la limite d'utilisation des mélanges issus du broissage. Cette démarche a pour l'instant été contenue dans les secteurs proches des espaces naturels ; sauf rares exceptions discrètes, elle n'a pas encore investi les zones très résidentielles où les attentes des administrés souffrent encore des visions horticoles des décennies passées. Il y a certes un imposant chantier de sensibilisation et de médiation à mettre en œuvre, mais il ne pourra être entrepris que lorsque l'évaluation des actions déjà menées sera incontestable.

Les inventaires botaniques réalisés lors des sélections parcellaires permettent, au-delà de leur intérêt pratique pour l'action de broissage, d'élaborer une analyse phytosociologique mettant en lumière l'impact insidieux du réchauffement climatique sur les cortèges floristiques. En renforçant la connaissance naturaliste de son territoire, la ville de Saintes conduit actuellement une initiative de création d'un baromètre de biodiversité qui, en prenant le relais de l'ABC en cours d'élaboration, et par l'établissement de marchés à bons de commande dédiés, permettra de mesurer les impacts de gestion sur l'ensemble des espaces de nature. Une attention particulière sera alors portée sur les périmètres ayant bénéficié d'un semis issu du broissage et permettra d'évaluer plus spécifiquement la plus-value environnementale ainsi générée.

Il conviendrait sans doute d'être plus rigoureux dans l'approche économique du projet en analysant les économies réalisées dans l'entretien des surfaces semées.

## TÉMOIGNAGE

Outre l'aspect de préservation génétique de la flore indigène, les semis de plantes sauvages locales auront une bien meilleure adaptation à tous les facteurs édaphiques et bioclimatiques régionaux. Néanmoins, leur capacité d'implantation et de germination peut s'étaler sur plusieurs années. Il convient dès lors de ne pas tirer de conclusions trop hâtives quant à la réussite de l'opération. Par extension, la comparaison souvent effectuée avec des mélanges de prairies fleuries à caractère horticole est totalement contre-productive. Une communication efficace tant auprès des riverains que des agents en charge de la mise en œuvre et de l'entretien reste le meilleur gage de réussite. Le suivi post-semis est une charge à ne pas négliger en prévoyant dès l'écriture du projet, un budget annuel destiné aux inventaires botaniques nécessaires à l'évaluation de l'action. Cela permettra de mesurer le pourcentage de levée et d'éventuellement programmer un sur-semis.